

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul.	21 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul.	21 0 0
Aux deux publications réunies.	21 10 0
PRIS DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion.	25.-50.
Dix lignes et au-dessous, première insertion.	30.-50.
Au-dessus par lignes.	35.-50.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système du long crédit malheureusement encore trop répandu parmi nous. Un journal peut avoir et obtenir une large circulation; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, de frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les soins qu'elle a déjà établis et réorganisés qu'il faut partager avec eux ce quatuor pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour.

Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées; sans une presse libre, indépendante et énergique, point d'esprit public, point de force et de puissance politique; au contraire, avec une presse active et vigoureuse, on doit acquiescer une grande influence; donnez-moi, disait un grand homme d'état, un parlement vendant, une patrie servile et un gouvernement corrompu, mais donnez-moi en même temps une presse libre et je ne craindrai rien!

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ont été cette liberté d'action sans laquelle elle ne peut rien; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux États-Unis, on les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde!

La propriétaire de la Revue Canadienne, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'en avoir la première maille prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et à une seule; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album pour quinze CHÉLINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, pour un an payer d'avance. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gâchez par là 50 Oj0.

Montréal 29 Décembre. 1846.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

La prochaine session de notre Parlement ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la Revue Canadienne agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleures informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

La REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de toutes ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadée que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin.

La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation.

La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

L'annulation des derniers restes du family compact, sa destruction complète.

La vente des terres de la couronne.

Un meilleur système de judicature.

Un système de Lanqueteries qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de la Revue Canadienne; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de la Revue Canadienne, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

LE ST. MAURICE, LE ST. LAURENT ET LE SAGUENAY.

Lu devant la société des amis.

MES AMIS.

Aujourd'hui que la science nous fait les premières avances, et que l'économie politique vient se charger de nous enseigner comment nous pouvons tirer parti des richesses que le pays possède, il est plus que jamais nécessaire que chaque habitant du pays connaisse les ressources que, le plus souvent sans le savoir, il a sous sa main, à sa porte, dans le sol qu'il habonne, dans les forêts qui couvrent ses terres, dans le ruisseau même où vont s'abreuver ses animaux. On dit et l'on écrit tous les jours beaucoup de choses sur les ressources et les beautés que le pays offre de tout côté, et cependant avouons-le les unes ne sont pas plus exploitées que les autres ne sont connues. Le Canadien sort peu de sa ville ou de son village, il ne voyage pas. Son père, en mourant lui remet un héritage qui suffit à ses besoins, il devra le remettre de la même manière à son fils qui, sans plus d'ambition, sans plus de desirs attendra à son tour, dans cette nonchalance que les idées religieuses telles que développées ont tant l'effet d'encourager dans le pays, que le temps vienne le lui arracher. Cette lâche inertie durera tant qu'une éducation saine et bien entendue n'aura pas changé le cours des idées, tant que la classe instruite n'aura pas elle-même l'énergie nécessaire pour remplir ses devoirs et tant qu'à l'exemple de la race anglo-saxonne qui nous étreint dans les réseaux de plus en plus étroits dont elle nous enveloppe tous les jours par son industrie et ses progrès incessants, nous n'aurons pas appris que nous aussi, si par notre petit nombre nous ne pouvons pas dominer sur des hommes, nous pouvons du moins, en tant qu'hommes, asservir la nature à nos besoins et y puiser des forces qui nous soutiendront.

En Amérique et surtout en Canada, la nature n'est pas encore cette vieille femme du vieux monde qui porte sur son front les rides et les ravages de la main de l'homme et a laissés, qui emble sous les oripeaux de l'industrie ses formes amaigrées et qui cherche dans des cantharides impuissantes quelques étincelles qui viendront ranimer une vie qui s'épuise. Non; la nature en Canada possède encore sa vigueur, ses charmes et ses mystères; elle ne voit point comme en Europe l'homme audacieux l'arracher de ses retraites mystérieuses, publier ses secrets et l'exposer sur les grands chemins aux regards avides et effrontés de la foule. Ici c'est la vierge forte et pudique qui dérobe sous les replis de ses forêts, derrière les précipices de ses montagnes, sous l'écrin de ses cataractes, des trésors que le voyageur étranger croit avoir sur pris quand, sur les ailes de la vapeur, il a parcouru pendant 50 ou 60 lieues le cours de notre fleuve. Mais ce qu'il voit, ce qu'il admire n'en est que le cadre n'en est que l'enveloppe, et vous le savez....

Rarement les beautés qu'on voit Valent celles qu'on devine.

Il n'y a pas une des mille rivières qui se jettent dans le St. Laurent, il n'y a pas une de ces montagnes boisées, pas une de ces plaines fertiles qui en bordent le cours, qui n'offre à la culture, à l'industrie, aux manufactures, aux grandes exploitations des ressources inépuisables.

Vous souvient-il de ce voyage que nous fîmes il y a quelques mois dans le St. Maurice? Quelle mine inépuisable de prospérité, l'industrie n'aurait-elle pas aperçu dans tout ce qui nous environnait, dans ces pouvoirs d'eau qui peuvent faire tourner un monde, dans cette immensité de terre qui pour des siècles peuvent suffire aux besoins de millions d'hommes, dans cette rivière et ses nombreux tributaires qui pour plus de cent lieues est propre à la flottaison des bois? Mais nous qui ne faisons là qu'un pèlerinage, ne cherchant, véritables adorateurs de la beauté en tout et partout, qu'à fléchir encore une fois le genou devant elle, nous y voyions encore autre chose. Nous remonions à la rivière que descendaient, il n'y a pas cent ans, ces hordes de sauvages qui venaient attaquer nos pères; naviguant aujourd'hui comme ils naviguaient alors dans ces frêles canots d'écorce que comme nous ils portaient dans les portages, et que comme eux nous déposons sur la rive au coucher du soleil. Avec quel saisissement, après les fatigues des portages de la Gabelle, de la Rivière Cachée et des Grés, et surtout après avoir gravi cette dernière montagne qui s'opposait à notre entreprise, nous nous vîmes enfin face à face avec Shawinnigan! Shawinnigan, ce boudoir de la nature; car Shawinnigan est bien le boudoir de notre vierge forte et pudique, boudoir élégant, boudoir parfumé, boudoir orné de fleurs; mais élégant de ses charmes à elle, le grand, le terrible; mais embaumé des parfums d'une forêt vierge comme

elle; mais orné de fleurs dans ces bouquets d'arbres gigantesques qui ont pris racine et qui renouellent tous les printemps leur verdure éternelle dans ces larges corbeilles de granit que l'Eternel a posées au pied du gouffre!...

Mais je ne veux pas, mes amis, répéter ici des choses que vous avez dites et senties comme moi dans ce voyage mémorable. Cette section du pays toute magnifique qu'elle est en ressources et en beautés ne pourra être établie et exploitée qu'avec difficulté, et encore ne le sera-t-elle d'abord que par quelques spéculateurs qui s'enrichiront pendant un certain temps au dépens du sol et qui ne contribueront en rien au progrès de l'agriculture, comme l'ont déjà fait les compagnies françaises et anglaises qui y ont fait le commerce des pelleteries.

Mais il est une autre partie du pays qui se rattache au territoire du St. Maurice par les rivières qui s'y jettent à la hauteur des terres, et qui sans offrir moins de champ à l'industrie individuelle offre encore plus d'espérances à nos intérêts nationaux. Le Saguenay, depuis de longues années livré à des spéculateurs, a enfin depuis quelque temps réveillé l'attention du public et de la législature. Là du moins l'exploitation paraît accompagnée de la première de toutes les opérations économiques, l'agriculture. Je dis peut-être trop, car malheureusement encore ici, l'agriculture ne fait que suivre le fer et le feu que le marchand de bois promène sur toutes les terres. Mais toujours est-il à l'abri de ce commerce que dans le court espace de cinq ou six ans, il s'y est formés des établissements considérables, et si considérables qu'aujourd'hui 60 à 80 gros navires européens y sont annuellement employés au transport des bois; qu'un grand nombre d'embarcations de toutes dimensions montent ou descendent tous les jours dans cette rivière, et que toutes les semaines un bateau à vapeur suffit à peine à y transporter la foule de voyageurs qui se portent vers les établissements perchés de la baie des Ha! Ha! et de la Côte d'Algerie de la nouvelle France. C'est de ce voyage que je voudrais dire quelques mots qui vous engageront peut-être à le faire l'été prochain. Il offre partout des scènes qui ne s'oublient pas quand on est attaché de cœur à son pays.

Après avoir été longtemps ballotté dans une voiture hermétiquement fermée, à travers les rues rapides, tortueuses et cahillottes de Québec, je me trouvais enfin, le 20 juin dernier, à 5 heures du matin, à bord du St. George, steamer appartenant, il y a quelques années, à la ligne Transatlantique de Cunard, et qui probablement après une jeunesse arabeuse vient reposer ses vieux ans dans les eaux paisibles du St. Laurent. L'heure du départ sonnant, et vous vous imaginez le défilé et les cris de cette heure qui est toujours et partout la même. Cependant nous laissons le quai, et ce n'était pas sans crainte de mal part, car il me semblait impossible de sortir du Havre (la rade à cette saison de l'année, est littéralement convertie de navires), et il fallait toute l'habileté du Pilote pour en sortir sans avaries. Pour plus de sûreté nous nous laissons emporter par le courant qui nous glisse lentement auprès des navires, et cela n'est pas sans nous offrir des scènes bien nouvelles. Partout du flanc de chaque vaisseau, nous voyons sortir des matelots qui viennent de laisser leur hamac et qui se préparent à recommencer les travaux du jour; c'est la scène d'une de nos rues de commerce et d'activité qui s'y renouvelle, quand le comice matinal ouvre ses portes, ses vitraux, étale ses marchandises et vient un instant humer avec délices l'air pur qu'il est condamné à ne plus respirer du jour. Partout ces machines inertes, qu'un câble attache au lit du fleuve, s'éveillent et se raniment; de loin en loin la cloche du travail sonne pour le matelot, partout le chien jappe, la chèvre grimpe sur la cambuse et le cabestan, et le coq même perché sur le pavois, salue de son chant joyeux l'heure du jour qui commence; offrant ainsi à l'homme fatigué aux scènes les plus agréables de la mer, les scènes les plus douces et les plus paisibles de la terre; touchantes illusions auxquelles aime toujours à se cramponner l'âme rude du matelot! Seules illusions peut-être qui rappellent encore à son pauvre cœur le pays, le village, la terre natale d'où le sort l'a chassé!! Enfin, nous nous frayons un chemin et nous entrons dans un nouvel horizon plus large et plus grandiose que celui que nous quittons; derrière nous la rade et ses vaisseaux nous échappent; au-dessus, la ville qui se penche nous éblouit longtemps encore des rayons du soleil levant que réfléchissent ses toitures étamées. Partout, autour de nous, sur tous ces côtesaux magnifiques qui environnent le bassin de Québec, on voit s'allonger, s'étendre, se développer cette longue suite de hameaux dont la blancheur tranche la verdure des champs comme la veine fait le marbre noir. Puis vient la chute de Montmorency que l'on voit d'abord se dessiner à travers des rochers secs et arides, et qui bientôt sortant d'un enfoncement luxuriant de verdure, se présente devant nous blanche et rayonnante sous les couleurs de l'arc-en-ciel qui se joue à ses pieds. Puis le tableau se complète et l'on approche, ou plutôt s'avance au-devant de nous, toute scintillante des perles de la rosée, cette

lelle que Charlevoix nommait l'Isle de Bacchus, mais qu'avec moins de goût pour les spécialités, il aurait pu avec plus de raison nommer l'Isle d'Abondance. Car l'Isle d'Orléans a toujours été célèbre dans le pays pour sa fertilité. C'est elle qui sous la domination Française a fourni les premiers blés que le Canada ait exportés. Et elle est encore le seul endroit qui ne se soit pas senti des grandes disettes qui si souvent ont pesé sur le district de Québec. Tous les villages de cette Isle viennent à l'appui de cette réputation, surtout le beau village de St. Jean dont nous ne passons pas à vingt pas, et qui présente à cette heure du jour le tableau rien des scènes de la campagne.

Enfin, le bateau dont maintenant rien ne gêne les allures, commence à prendre l'essor; tout s'agit, tout s'émoue dans ses entrailles, le charbon pétille et bourdonne dans les fournaies, et la vapeur à gros bouillon se précipite dans ses artères de fer et imprime à cette masse un mouvement rapide qui nous fait avancer hardiment dans la voie du fleuve qui s'élargit et se creuse devant nous. A droite sont les rives basses et fertiles de Beaumont, Berthier, St. Michel, St. Thomas, etc.; à gauche un groupe d'Iles qui défilent les unes après les autres à cent pas de nous, et qui ne nous laissent voir que par les interstices qui se trouvent entre elles les rives plus élevées du Nord. Pendant qu'elles défilent permettez-moi de vous faire faire la connaissance de mes compagnons de voyage.

Sur 65 passagers, quarante au moins sont de jeunes femmes avec leur famille, ou de jeunes filles belles et joyeuses, mais fatiguées un peu par les bals et les longues veillées de l'hiver, qui toutes, pendant les fortes chaleurs de nos villes, vont dans les paroisses d'en bas, humer l'air frais de la mer, se remettre des fatigues de la saison passée et se préparer à une nouvelle campagne par une couple de mois de repos. Là on dormira beaucoup; on y lira beaucoup; à l'ombre de la forêt ou sur les bords de la mer; et, l'heure propice arrivée, chaque angle du rivage, chaque rocher caveux verra sortir de ses retraites un essaim de jeunes filles qui, légères d'habits mais en ayant encore trop pour l'indiscrétion que les épies, avanceront pousseuses et inquiètes dans l'eau qui les nâvre, s'y baigneront — y folâtreront, et puis ricaneront, en sortiront les lèvres bleuies de froid et leurs petits membres tremblant sous la toile qui en trahit les formes. Et puis la saison de l'été écoulée, elles retourneront à leurs foyers, raconteront leurs impressions de voyages et diront les joies, les plaisirs d'un été passé aux eaux. C'est donc au milieu de ces belles voyageuses qui prouvent déjà par leur gré et leur joie à la joie et à la gaieté qu'elles vont répondre dans les petits villages de la Rivière du Loup et de Cacouas, que j'ai commencé mon beau voyage.

Cependant nous avançons et déjà les deux rivages se montrent à nu. Celui du Sud continue à s'abaïsser, et nous fait voir partout les villages les plus riches et les plus florissants du district inférieur. Celui du Nord a perdu ses côtesaux si riants qu'il n'y a qu'un instant descendaient jusque dans le fleuve; il a perdu ses hameaux et ses villages si beaux. Presque sans transition le terrain se coupe, des montagnes immenses se précipitent dans le fleuve et la nature sauvage semble vouloir reprendre son empire. Cependant de loin en loin la fumée qui perce la forêt, qui s'accumule en nuage au-dessus de la vallée, trahit l'existence de quelques habitations éparées. Voyez-vous là haut, au-dessus de vos têtes, ces taches blanches qui semblent se mouvoir sur le dos de la montagne. On dirait un troupeau de chèvres qui grimpent du montagnons en montagnes, qui paraissent, disparaissent et reparaissent plus loin, qui tantôt vont à la suite les unes des autres, et tantôt s'éparpillent et s'arrêtent à brouter l'herbe d'un vallon. Ce sont les premières habitations du Comté de Saguenay. On dit que dans ces montagnes il y a une race d'hommes siers et hardis, aux habitudes rudes et infatigables et qui diffèrent des autres Canadiens de la plaine jusque dans le langage et les expressions dont ils se servent. — On nomme cette contrée la Suisse du Canada; et la nature en effet semble n'y être pas la même que dans les autres parties du pays. Les tremblements de terre y sont très fréquents. Il y a même, dit-on, derrière les montagnes des cintrées qui fumaient encore en 1791. Toujours est-il de fait, suivant Charlevoix, que c'est à la suite d'un de ces tremblements de terre qu'une montagne se détacha des Aboliments et forma ce que nous nommons aujourd'hui l'Isle-au-Cou-d'Arès. Mais nous passons trop rapidement devant ces lieux pour y apercevoir les traces qui existent encore, dit-on, de cette grande catastrophe. Mais le jour baisse et nous nous hâtons de passer l'Isle-aux-Libres et les Piliers, et nous venons jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière du Loup. Il se fait déjà tard; mais la nuit est belle et la lune est brillante. Presque tous les passagers laissent le bateau et sont déposés sur cette longue pointe qui s'avance dans la mer et qu'il faut doubler pour arriver aux habitations. Il y a près de deux milles à parcourir; mais cette distance est bien courte, quand le sentier traverse dans toute sa longueur un bois parfumé, silencieux, calme qui se trouve de chaque côté

baigné par une mer encore plus calme et plus silencieuse, et quand on parcourt ce sentier aux lieux incertaines et vacillantes de la lune et des étoiles qui y pénétrant, et que l'on est à la suite des charmantes pélerines qui bondissent de joie en touchant enfin à leur terre promise.

Enfin le lendemain matin avant même le lever du soleil, le bateau lève l'ancre et nous continuons notre route. Ici le fleuve à près de huit lieues de large et rien ne cache les hautes montagnes qui forment la rive du nord. Tout paraît y être dans la désolation, plus d'habitations, plus de fumée, sur le rivage, seulement quelques cabanes qui servent d'abri aux pêcheurs de la plage. C'est vers cet endroit que le pilote nous dirige. Bientôt nous voyons l'Isle Verte et ses Phares, l'Isle Rouge, et ses batteries si fécondes en naufrages. Mais la vapeur qui résiste aux vents nous fait résister aux courants qui nous y jettent, et nous sortons de cet endroit si dangereux pour retomber dans les eaux du Saguenay. Enfin nous entrons dans cette rivière; mais avant jectons un coup-d'œil sur le tableau magnifique que présentent des lieux qui semblent si déserts. A notre droite continue, s'élargit la grande voie qui mène à l'Océan; vingt navires aux voiles blanches et gonflées y entrent hardiment et disparaissent bientôt devant nous comme des fantômes qui s'abîment dans l'immensité. A gauche sont les rives élevées du Nord. Rien n'est si beau que ces longues falaises qui s'étendent depuis la Malbaie jusqu'au Saguenay et qui sont rayées par bandes parallèles de quartz, de granit rouge et gris, de substances minérales qui toutes, sous les feux du soleil qui se lève, brillent de couleurs qui ne sont pas, il est vrai, la couleur vivante des rives du sud, mais qui forment un contraste magnifique. Partout de larges Marsouins aux corps blancs et resplendissants viennent se dérouler à la surface de l'eau et folâtrer pour ainsi dire autour de nous. Ce n'est point là le tableau vivant mais petit et mesquin que nous présente l'industrie de l'homme partout où elle s'établit; ici c'est la nature qui vit, qui agit, qui travaille.

Le Saguenay se jette à peu près perpendiculairement dans le St. Laurent, entre deux rives élevées de six cents pieds à l'est et de mille à l'ouest. C'est le grand lac St. Jean, situé à cinquante lieues dans les terres, qui s'est violemment frayé un chemin large et profond à travers les Laurentides. Les premières habitations que l'on y rencontre sont celles de Tadoussac. Cet établissement fut fondé par les Français avant même Québec et Montréal; on y voit encore des restes de fortifications. Il est situé sur l'angle que fait la rive droite du Saguenay en se jetant dans le St. Laurent, et adossé à une montagne de granit rouge et gris. Depuis qu'il est tombé entre les mains de la compagnie de la Baie d'Hudson, il n'offre plus que les proportions mesquines d'un comptoir qui a son petit fort, son petit mat de pavillon, sa petite batterie de petits canons, une maison, deux hangars et une chapelle que personne ne fréquente; ce n'est aujourd'hui qu'un lieu de dépôt pour les marchandises que la compagnie envoie à l'intérieur et pour les pelleteries qu'elle en reçoit: ce petit établissement est très bien tenu sous la surveillance d'un sauvage qui est assez instruit pour y remplir la place de commis.

A trois milles plus haut, à l'Ance à l'eau, se trouve un autre établissement de date beaucoup plus récente mais où il y règne une grande activité; c'est une scierie appartenant à une riche maison de commerce de Londres, et qui sous la direction de M. Price, un des associés, exploite depuis plus de vingt ans le commerce de bois dans cette rivière. Ce village possède une vingtaine de maisons et est peuplé d'environ cinquante à soixante personnes qui vivent tous de leur travail à l'établissement. Un grand nombre sont des sauvages de la tribu des Micmacs. Notre arrivée ne fut pas sans y causer une vive sensation, car c'était le premier bateau qu'ils voyaient cette année; toute la population mâle et femelle paraissaient avoir laissé là ses occupations et s'était transportée sur les quais. Cependant sur une élévation, auprès d'une maison plus élégante que les autres, était restée une jeune femme entourée de ses suivantes toutes revêtues d'habits qui contrastaient singulièrement avec la misère des autres spectateurs. Etait-ce la reine du lieu? Etait-ce une autre Esther Stanhope au milieu de ses quarante mille sujets improvisés; c'est ce que nous ne tardâmes pas à savoir en mettant pied à terre. Tout l'établissement était dans la joie: le commis, jeune homme estimable venait de prendre femme. Et celle que j'avais prise pour une reine était une jeune fille qui avait partagé toutes les joies que la haute société de Q... peut procurer, qui y avait même régné par sa beauté et ses charmes, et que l'amour venait de jeter dans les bras de l'homme qui régnait sur ces lieux: heureuse destinée qui ne laisse un trône que pour en posséder un autre!...

C'est dans cet endroit que se trouve le lit de marbre blanc dont on a beaucoup parlé et qui jusqu'ici est le seul que l'on connaisse et qu'il soit facile d'exploiter dans le pays. Il est dans une position presque verticale et l'épaisseur en varie de six à neuf pieds. On pourrait sans grands frais en extraire des milliers de tonnes. Il est généralement d'un blanc bien pur et devrait être précieusement comme marbre statuaire; du moins l'architecture et trouverait de grandes ressources dans l'ornementation des édifices publics et privés qui s'élèvent partout dans ce pays. Ce marbre est connu depuis bien longtemps; Charlevoix, qui y débarqua en 1726, fait probablement allusion à ce banc de marbre quand il dit, dans une exagération qui ne se comprend pas, "que ce pays est plein de marbre."

Après un relai de quelques quart-d'heure, nous laissons le poste et nous continuons à monter dans la rivière, ne devant plus arriver maintenant qu'à la baie des Ha! Ha! éloignée d'environ vingt lieues de Tadoussac. Partout cette rivière qui est un véritable fleuve, est large

de deux à trois milles et coule entre des rives dont la hauteur varie de mille à dix huit cents pieds. A neuf lieues de son embouchure, se trouve la pointe appelée *Pointe de l'Eternité*, qui s'élève perpendiculairement au dessus de la rivière. La hauteur en est de plus de dix huit cents pieds, et le sommet en déborde de beaucoup la base. Il est impossible de passer sous ce dôme effrayant, sans trembler et sans penser combien est petit l'homme comparé à ces masses dont l'équilibre tient à un pouce; il réveille sensiblement l'idée de la Divinité! Puis vient le Cap de la Trinité, aussi élevé que le premier et qui tire son nom de trois montagnes immenses qui ont été entassées les unes sur les autres. Plus loin est un endroit dont le nom rappelle un bien triste événement. Un parti de sauvages faisait la chasse; elle n'était pas heureuse, la famine se faisait sentir; déjà plusieurs sauvages étaient morts; mais persévérant, ils s'enfonçaient de plus en plus dans les bois, en renvoyant leurs femmes pour chercher du secours. C'est ici que celles-ci sortirent du bois; mais elles périrent presque toutes sur le rivage. On nomme aujourd'hui cet endroit la *descente des femmes*.

Depuis ce lieu jusqu'à la Baie des Ha! Ha! les rives gardent à peu près la même hauteur, et l'on commence à apercevoir de distance en distance, mais très éloignées de nous, quelques cabanes autour desquelles on voit quelques arpens de terre défrichées, premiers travaux de la civilisation. Enfin nous approchons de la Grande Baie. Les rives semblent s'abaisser un peu: du mois le défriché s'étend et des maisons qui paraissent assez bonnes remplacent les cabanes: la rivière fait un détour au nord, et nous nous trouvons à l'entrée de la Baie des Ha! Ha! cette baie peut avoir trois lieues de profondeur, et a conservé la largeur du Saguenay; c'est ce qui probablement engagea les premiers voyageurs à y pénétrer, sous l'impression où ils étaient que c'était là le Saguenay; de là le nom qu'ils lui donnèrent en exprimant leur surprise. Cette baie paraît évidemment avoir été formée par la nature comme le siège principal du commerce de toute cette contrée; le pays qui l'environne est immense et généralement fertile. La profondeur de la baie dans toute son étendue n'a pu être calculée au juste, mais elle est plus que suffisante pour y recevoir les navires de guerre les plus gros, et d'ailleurs la mer s'y fait sentir de 18 à 20 pieds; la terre est fertile, le climat délicieux et propre à la culture de tous les grains et fruits qui mûrissent à Montréal. L'émigration qui s'y porte depuis quelques années paraît surtout se fixer dans le fond de la baie où se décharge une rivière assez considérable qui fait mouvoir un des plus beaux moulins de la Province. La population de toute cette baie et du village qui s'y forme peut être d'environ mille à douze cents âmes. Elle n'est composée que de canadiens venus des paroisses de la Malbaie et des Eboulements qui n'en sont éloignées à travers les bois que de 4 jours de marche, environ 25 ou 30 lieues. Le village qui s'y élève devient florissant. La plupart des habitants sobres et industrieux commencent à sortir de l'état de misère qui accompagne presque toujours un établissement naissant; il y avait une chapelle assez spacieuse, desservie par trois Frères Orlans; mais le 5 mai dernier, le feu a tout réduit en cendres, et aujourd'hui il ne restait du village que quelques cheminées éparées. Cependant le courage n'a pas failli et le village ne tardera pas à se relever de ses ruines. Nous passâmes la nuit dans cet endroit où nous fûmes reçus avec l'hospitalité nationale. Le lendemain, nous quittâmes la baie et nous doublâmes la pointe qui nous sépare encore de Chicoutimi d'environ sept lieues. Les habitations qui ne sont que la continuation de l'établissement de la Grande Baie, suivent toutes les sinuosités de la Baie et remontent presque jusqu'à Chicoutimi, où nous arrivâmes enfin vers dix heures.

Chicoutimi est le principal poste de la Compagnie. Outre les bâties du fort qui ne consistent qu'en une longue maison rouge, flanquée de deux hangars, le tout entouré d'une palissade de huit à dix pieds de haut qui représente assez bien ce que devait être les fortifications de Stadacona et de Hochelaga, quand Champlain vint en Canada, il y a encore une chapelle bâtie par les jésuites il y a cent vingt ans. Elle a vingt pieds au plus de longueur sur quinze de largeur; l'autel qui est très uni, les gravures et peintures qui sont suspendues dans l'intérieur, le toit et les planchers portent évidemment les traces du temps. Une pierre sépulchrale avec l'épithaphe au long du père Coras mort dans le siècle dernier, se trouve cassée en plusieurs endroits, c'est à peine si l'on peut la lire. La position avantageuse où se trouve placée cette chapelle, qui dans le temps qu'elle fut bâtie devait servir de centre à quelque établissement projeté ou déjà en voie de progrès, dénote encore ici la sagacité des jésuites qui les premiers établirent cette partie du pays. Mais le temps, mais l'avenir pour lequel seul ces Missionnaires semblaient travailler, n'a pas réalisé leurs vues. Toutes les tribus sauvages qu'ils devaient civiliser ont disparu; et au lieu de ces larges peuplades, de cet empire peut-être qu'ils rêvaient à l'instar de leur frère du Paraguay, il n'en reste aujourd'hui que quelques familles dégénérées et avilies chez lesquelles cette civilisation qu'on leur offrait n'a servi qu'à réveiller de mauvais instincts, à étouffer tous les sentiments, hors celui qui doit leur faire toujours regretter la vie indépendante et sans reproches qu'ils coulaient dans l'état sauvage, comparée à celle qu'ils traînent aujourd'hui. Mais ces vaines contrées que la religion devait gagner à la civilisation ne le seront pas moins. Le courage et l'industrie des braves habitants du comté du Saguenay en ont entrepris la tâche; et la mission qu'ils tiennent de ces deux grandes puissances de la terre sera couronnée de succès plus grands, plus rapides et plus durables que n'en ont jamais obtenus ceux qui voulaient l'y planter avec la Croix. Elle aussi aura ses Con-

seillers et ses Martyrs, mais des Martyrs qui auront tous la joie de voir en mourant que leurs sueurs ont fécondé une terre qui n'est pas ingrate. Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! deviendront le centre d'activité des populations qui iront s'établir sur le territoire qui se trouve entre Québec et la Baie d'Hudson. Et qui sait si les Canadiens Français après avoir eux-mêmes chassés devant eux la race Indienne, l'avoire traquée de village en village, l'avoire poursuivie de montagne en montagne ne se verront pas eux aussi chassés, traqués et poursuivis par la race anglo-saxonne qui envahit déjà ses villes et ses villages, et obligés comme dernières ressources d'y chercher l'asile qu'ils se préparent dès aujourd'hui?...

Chicoutimi étant le but de notre voyage, et étant d'ailleurs l'endroit le plus élevé des eaux navigables du Saguenay, nous nous préparâmes à revenir sur nos pas; et nous fumes encore une fois témoins des scènes magnifiques que nous avions admirées en montant.

D. P. M.

Montréal, 12 janvier, 1847.



L'ORÉGON.

Au moment où Mgr. Blanchet l'évêque de Walla-Walla est à la veille de partir, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt la notice suivante des pays lointains où le digne et zélé apôtre va porter les lumières de l'évangile et le flambeau de la foi.

Le territoire de l'Orégon, tant américain qu'anglais, est cette importante partie de l'Amérique septentrionale située au delà des *Montagnes Rocheuses*, entre le 42° et le 54° 40' parallèle. Il est borné au nord par les possessions anglaises, à l'est par les *Montagnes Rocheuses*, au sud par la Californie, et à l'ouest par l'Océan Pacifique et les possessions russes. Il comprend une étendue de plus de 300 lieues du nord au sud, sur une largeur de près de 200 de l'est à l'ouest. La population de l'Orégon est de 200,000 âmes. Cet immense territoire vient d'être divisé, comme nous l'avons annoncé, en six sièges métropolitains et sept évêchés. Des deux nouveaux évêchés nommés par le Saint-Siège, l'un paraîtra avec Mgr. Blanchet, promu à la dignité d'archevêque de l'Orégon américain; l'autre aura sous sa juridiction l'Orégon anglais, les possessions anglaises et les possessions russes.

Le caractère des peuplades qui couvrent l'Orégon est loin d'être partout le même; les sauvages des bords de l'Océan, surtout du côté du nord, paraissent beaucoup plus féroces et plus barbares que ceux de l'intérieur. Les usages, les mœurs, le langage, les traits mêmes du visage de ces peuples ne sont pas moins différents. On compte vingt-cinq idiômes très-distincts. Voici ce qu'une correspondance fait connaître sur les mœurs des sauvages de l'intérieur de l'Orégon:

" Ces peuples sont généralement d'un caractère doux, aimable, officieux et sociable. Ils sont pourtant vindicatifs et superbes; ils sont intelligents et spirituels, mais un peu indolens; ils croient à l'immortalité de l'âme et du moins à une autre vie, bonne ou mauvaise, selon qu'on le mérité; mais ils se font un paradis ou un enfer à leur manière: ce n'est guère autre chose qu'un lieu d'abondance ou de disette. Avec notre nature dégradée, on peut dire que leurs mœurs sont plutôt pures que corrompues, pour des nations livrées aux seules ressources des lumières de la raison. Ils ont une idée assez distincte du bien et du mal. Plusieurs grands principes du droit naturel y sont reconnus.

" La raison et la conscience publiques désapprouvent et condamnent le vol, l'adultère, l'homicide et le mensonge. La polygamie elle-même y est plutôt tolérée qu'approuvée. Les polygames sont le plus souvent des chefs qui ne prennent plusieurs femmes que pour conserver la paix avec les nations voisines. La licence y est aussi moins grande, sous le rapport des mœurs, qu'on pourrait se l'imaginer. Quoique la décence et l'éducation demandassent bien davantage, cependant on n'y est point sans pudeur: on a soin de se couvrir; la réserve la plus absolue règne parmi les jeunes gens des deux sexes.

" Ce sont les parents qui régissent les unions et en déterminent les conditions. Les femmes s'achètent plutôt qu'elles ne se donnent en mariage. Dans les familles aisées, une épouse ne s'obtient pas sans qu'on donne en retour d'assez grands présents. Mais si la femme vient à mourir, l'époux ou ses parents ont le droit de réclamer et de reprendre ce qu'ils ont donné. Ce n'est pas à dire pourtant que les femmes y soient les esclaves ou les servantes de leurs maris, comme elles le sont parmi les sauvages du Canada: tout au contraire, un grand nombre ont elles-mêmes des esclaves à leur service. Si elles étaient maltraitées, elles pourraient se détruire ou se pendre, comme il est arrivé quelquefois.

" Or, cette mort violente est une infamie pour l'époux, et malheur à lui s'il n'apaise les parents de la défunte par de nouveaux présents! Ce sont les esclaves qui font presque toute la besogne; mais ils ne sont pas fort maltraités, excepté quand ils deviennent vieux et inutilisables, car alors on va jusqu'à les laisser périr de misère et de faim. Outre ceux qui naissent dans l'esclavage, il en est encore plusieurs qui, ayant été libres autrefois, ne sont tombés dans cet avilissement que par l'infortune de la guerre; car les prisonniers de guerre, eussent-ils été eux-mêmes des chefs dans leur nation, deviennent des esclaves chez leur vainqueur. Le plus souvent, pourtant, ce sont les enfants des vaincus qui subissent ce triste sort.

" Les guerriers cherchent à surprendre et à tuer les parents, pour enlever les enfants et en faire des esclaves. Il paraît qu'on en veut à tout prix. C'est pour ainsi dire, le premier bien-être

des sauvages. On va même jusqu'à entreprendre des guerres pour s'en procurer. Il ne paraît pas que les blancs aient beaucoup à craindre d'eux maintenant, à moins que ce ne soit le long de l'Océan, du côté du nord, où, dit-on, la vie même n'est pas encore en sûreté. On prétend que les prisonniers y servent quelquefois de festin, et qu'il y a encore des tribus d'anthropophages.

" On ne trouve à peu près aucune trace de culte public parmi ces nations. Il y a bien quelques croyances; mais il n'y a rien pour l'actuel. Tout se réduit à certaines traditions visiblement fort dénaturées, et par conséquent très-obscurcs. On croirait pourtant y reconnaître un indice de la tradition du déluge, et même quelque chose de la rédemption. Mais nous devons laisser à d'autres le soin d'éclaircir cette matière. Il y en a qui exercent le métier de jongleur; mais c'est presque uniquement à l'égard des malades, et afin de les guérir. On permet facilement, et avec empressement même, au jongleur de faire sa jonglerie; mais malheur au charlatan, si le malade vient à mourir! Ce sera lui qui en aura été la cause; il aura fait la *mauvaise médecine*. Si quelqu'un succombe à une maladie seulement un peu extraordinaire, il est rare qu'on ne l'attribue pas à quelque maléfice, et que le soupçon ne tombe sur quelqu'un."

Malgré les obstacles qui naissent de la diversité de mœurs et de langage, malgré l'intempérie du climat, l'éloignement des lieux, quelques hommes sont parvenus à changer la situation de ces peuplades infortunées, et déjà un grand nombre d'entre elle jouissent des bienfaits du catholicisme, qui leur a révélé les notions d'une saine morale à laquelle ils étaient tout-à-fait étrangers.

Cette heureuse situation est due au zèle de Mgr. Blanchet et de M. Demers, qui, aidés par le père Smet et quelques autres missionnaires, ont, depuis quelques années, porté la lumière dans ces contrées sauvages. M. Demers a pénétré dans la Nouvelle-Calédonie; il a pu donner aux sauvages des instructions traduites en leur langue; et on a dit que ces malheureuses nations barbares avaient compris d'avance l'excellence du christianisme et les avantages des lumières de l'évangile. Ils écoutaient avec avidité ses paroles et se rendaient à ses avis salutaires.

Mgr. Blanchet et ses zélés coopérateurs ont parcouru, dans leurs voyages rapides, une immense étendue, et partout avec eux la lumière a pénétré. Les sauvages travaillent eux-mêmes à cette heureuse propagation; les mœurs s'améliorent, et les usages barbares qui rendaient ces contrées si malheureuses sont remplacés par les habitudes du bien-être et de la civilisation.

Plus de six mille païens sont devenus chrétiens en moins de six ans; quatorze chapelles et autant d'établissements de missions sont des centres précieux d'instruction et d'amélioration morale.

Partout où l'on construit un édifice religieux, les sauvages viennent se grouper autour de lui et demandent à être initiés aux croyances catholiques. Mais ils bâtissent eux-mêmes des cases où les pères, mêlés à leurs enfants, reçoivent l'instruction dont on les rendus avides; le travail s'organise, les mœurs changent, et il est permis d'espérer que, si les secours ne font pas défaut aux zélés propagateurs de ces sages doctrines, tous ces peuples seront bientôt civilisés, et offriront leurs villes et leurs ports aux transactions commerciales et à l'industrie des autres nations.

LA PROCHAINE MALLE ANGLAISE,
Par le Steamer de Boston du 1er FEVRIER 1847.

SERA CLOSE AU

Bureau de Poste de Montréal,

LE 28 DU COURANT, A 7 HEURES P.

Les journaux doivent être livrés à 5 heures.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 JANVIER, 1847.

LE MONUMENT A LA MÉMOIRE DE LORD METCALFE.

Nos adversaires politiques persistent à vouloir élever un monument à la mémoire de notre citoyen gouverneur, Lord Metcalfe. Le comité nous a adressé l'annonce à ce sujet, qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes. Comme organe de publicité nous n'avons pas cru devoir en refuser l'insertion.

Nos lecteurs ont lu sans doute, ce que nous avons écrit dans notre dernier numéro, sur ce projet. *L'Aurore* nous en fait un crime. Cette pauvre *Aurore* et surtout son patron l'ex-président du conseil regrette beaucoup le règne de Lord Metcalfe. N'es-ce pas à lui que M. Viger doit la *crise ministérielle*, cette crise fameuse, qui l'a fait un bon matin, premier ministre, au grand ébahissement du bon peuple de cette province, de ses amis, de sa famille, de tout le monde enfin, qui le connaissait? N'es-ce pas Lord Metcalfe, qui nous a valu ce pamphlet immortel sur la *crise ministérielle*, qui fait l'admiration de tous ceux, qui sont habitués à déchiffrer des problèmes algébriques et à expliquer des rébus? merveilleux pamphlet, qui n'a coûté que quarante jours et quarante nuits de travaux

forcés à son auteur, et qui dans ses quelques pages renferme toute la quintessence du droit constitutionnel! Les regrets de M. Viger et de *L'Aurore* sont légitimes.

Le *Herald* nous fait de sanglants reproches des sentiments de réprobation que nous avons exprimés sur l'idée du monument à Lord Metcalfe. Le *Herald* étant un journal respectable, quoique notre adversaire politique, nous allons répondre sérieusement à son article.

Le *Herald* parle souvent de la paix et de la concorde qui devrait régner parmi nous. Pourquoi ne pas essayer à réduire en pratique ces doctrines salutaires et bienfaisantes d'entente cordiale entre tous les sujets de sa majesté en cette province? Personne plus que nous ne déplore les haines et les divisions qui séparent les deux origines en ce pays. Elles sont bien moins envenimées qu'autrefois, et même disparues dans une grande partie du pays, mais on devrait chercher à les éteindre entièrement. Il y a du salut public, de l'intérêt du Canada et de son avenir. C'est dans le but d'empêcher un grand mal que nous nous opposons à l'érection d'un MONUMENT PUBLIC à la mémoire de Lord Metcalfe.

Notre ci-devant gouverneur avait des vertus privées; il pouvait être sincère dans ses intentions, mais certainement on ne pourra jamais affirmer qu'il ait été heureux et qu'il ait réussi dans son gouvernement. Pour les Canadiens, sous le point de vue politique, il apparaît sous les plus mauvaises couleurs. Dans l'opinion de la masse des habitants du pays, Lord Metcalfe a forfait à sa mission; il a violé toutes les règles de la Constitution, et est devenu notre ennemi le plus acharné. Le plus grand danger que le peuple de cette Colonie ait à craindre dans son existence politique, et dans la marche de son gouvernement, c'est celui qui est envoyé par l'Angleterre pour représenter ici, notre Souverain, et exercer sa royale prérogative, descendre dans l'arène politique, et se faire homme de parti. Le mal qu'un tel gouverneur peut faire à notre société est incalculable. Lord Metcalfe en a offert un sanglant exemple. Quand il est arrivé en Canada, tout était calme et tranquille, et la lutte qui existe toujours dans tout gouvernement constitutionnel n'avait aucun caractère haineux et méchant. Qu'a produit la conduite de Lord Metcalfe? Le désordre, la violence, et le revil de toutes les malheureuses rivalités nationales. La concorde, la paix, l'union entre tous les sujets que le *Herald* semblait avoir tant à cœur aujourd'hui, pouvaient-elles exister quand Lord Metcalfe s'obstinait jusqu'à dénoncer MM. La Fontaine, Morin, et nos autres chefs politiques comme des traitres et des rebelles!

C'est à Lord Metcalfe qui lançait ses manifestes de proscription française, représentée dans la personne de ses chefs politiques, que l'on veut élever un monument! Oui, nous le répétons dans l'intérêt général du pays c'est *faire* qu'un pareil projet et impolitique au plus haut degré.

Voudrait-on, par hasard, inviter Lord Elgin à marcher sur les traces de Lord Metcalfe en faisant à un pareil moment une semblable agitation? Ne serait-ce pas le temps, au contraire, de tirer le voile de l'oubli sur le passé et de se préparer à quelque chose de mieux?

Enfin nous en appelons au bon sens du *Herald* et de nos autres contemporains de la presse. Pourquoi vouloir perpétuer les maheurs du gouvernement de Lord Metcalfe? Ne sait-on pas combien sa mémoire est pénible à la majorité des habitants du pays? Un pareil monument au milieu de nous blesserait tous nos sentiments. Les Canadiens en le voyant ne pourraient s'empêcher de dire: cet homme a fait bien du mal à notre pays, et on lui a fait ce monument. Nous espérons sincèrement que le projet sera abandonné.

En terminant nous devons encore un mot de réponse au *Herald* qui a, plusieurs fois fait allusion à un article que nous avons écrit il y a quelques mois sur le commerce anglais du pays de Montréal en particulier.

Notre confrère ne nous a certainement pas compris; car nous ne nous sommes jamais réjouis de la décadence du commerce anglais. Ce que nous avons écrit, à ce sujet est juste et raisonnable et nous allons le répéter.

Le commerce honorable et honnête est avantageux à notre société et nous sommes heureux de le voir s'étendre et se développer tous les jours en Canada. Mais le commerce que nous nous rejouissons de voir tomber et finir, c'est ce genre d'affaires et de transactions commerciales, pratiqué à Montréal surtout, par un trop grand nombre de gens sans foi ni loi, qui trompent les maisons respectables d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et d'ailleurs, qui veulent bien leur avancer, se lancent dans un négoce étendu, spéculent à tort et à travers, déploient un luxe fou et une insolence égale à leur luxe, et après avoir dépensé malhonnêtement les capitaux de leurs créanciers, déposent leur bilan chez les commissaires des banqueroutes. Nos journaux sont remplis à l'année des annonces de banqueroutes de semblables gens. Ils ruinent notre crédit, gênent notre commerce et exercent sur notre société une très mauvaise influence morale. Avons-nous raison de nous réjouir de la décadence de ces gens là?

En justice le *Herald* nous doit une rectification, et nous l'attendons de lui.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs, l'article intéressant publié aujourd'hui dans nos colonnes, sous le titre de *Le St. Maurice*, le *St. Laurent* et le *Saguenay*. Cet article fait honneur à son auteur, le style en est élégant pittoresque et marqué d'un cachet d'originalité remarquables, la pensée neuve, heureuse et féconde. Nous devons dire cependant que nous ne sommes pas de l'opinion de cet écrivain, "savoir" que les idées religieuses telles que développées

ont l'effet d'encourager la nonchalance parmi notre population. C'est là, selon nous une grande erreur. La race anglo-saxonne est si active qu'à côté d'elle, la race française paraît toujours apathique et nonchalante; mais si la race française est active, nous n'avons eu de succès que par la nonchalance de nos adversaires. Les hommes de progrès ont été rares dans toutes les classes dans tous les états en ce qui concerne l'industrie, d'industrie ne se sont révélés que d'hier et nous sommes persuadés que la doctrine et les idées catholiques favorisent non point qu'elles n'entravent la marche du mouvement.

A l'heure où nous écrivons, notre nouveau gouvernement est sans doute en route de Boston à Montréal. Le steamer *Hibernia* qui vient cette fois, est un bon marcheur, le meilleur de la ligne canadienne, après le *Cambria*. Nous attendons la nouvelle demain ou après demain. Nos lecteurs se rappellent que le mois dernier, la maille anglaise du 4 est arrivée à Montréal à pareil jour le 19 à 6 heures P. M.

Le *Edwin* arrive au cœur de l'hiver. Les chemins devront être beaux entre Boston et Montréal; la traversée est faite à Longueuil et sera praticable demain vis-à-vis la ville. Le nouveau gouverneur pourra de suite, avoir une idée de l'hiver canadien.

Le Carnaval est court, cette année, aussi le bon peuple de Montréal paraît décidé à ne pas perdre de temps. Le carnaval règne. Après les assemblées viennent les soirées charitables, et les fêtes annuelles des différentes associations. Les réunions dans les familles sont fréquentes. Enfin c'est comme dans la chanson :

Et tout l'automne et tout l'hiver on danse ;
O Canada, mon pays, mes amours.

C'est avec une vraie satisfaction que nous voyons les principes de la liberté commerciale se propager en ce pays. Le Bureau du commerce de Toronto dans son dernier rapport recommande aux habitants de demander instamment le rattachement de la navigation du royaume en autant qu'elle ont rapport au fleuve St. Laurent. Comme le prix du fret entre Montréal et Liverpool est généralement deux fois aussi élevé qu'entre New-York et Liverpool, on est généralement d'opinion que sous les présentes conditions de navigation, le prix du fret est plus haut qu'il ne le serait si le commerce de transport de la province était ouvert à la concurrence générale des vaisseaux de toutes les nations. Il est évident que le commerce de transport de ce pays coûte plus sous l'opération des lois de navigation qu'il ne coûterait si elles étaient rappelées. Cette taxe est-elle imposée sur le peuple du Canada pour le profit des propriétaires de vaisseaux anglais? Si les cultivateurs Canadiens sont privés de la protection pour leurs produits sur les marchés de la mère-patrie, on ne devrait pas en justice les obliger par les lois de commerce, à payer une taxe pour la protection et le bénéfice d'une classe de leurs concitoyens qui sont à la propriété de vaisseaux anglais, ou autres.

La cour des Sessions Trimestrielles de la paix vient de terminer ses séances. Le grand jury a donné son présentement. La longueur de ce document nous empêche de le publier. Nous nous bornons à passer ses principales recommandations.

Le crime augmente dans Montréal et c'est à l'impudence qu'est due cette augmentation; le grand jury recommande de diminuer le nombre de licences d'auberges, etc. Il se plaint ensuite des charretiers, cette nuisance publique, et les recommande à la plus grande attention de la police.

Le grand jury dans le cours de ses recherches ayant appris que des fraudes considérables ont été faites en cette ville, par un individu au préjudice de certaines banques et de particuliers, a fait venir devant lui les officiers de ces institutions et les personnes ainsi trompées, et regrette de dire, que les informations qui lui étaient parvenues ne sont que trop fondées. L'époque avancée de la cour a empêché de soumettre des indultements contre le susdit individu, mais le jury a communiqué à la cour les dépositions des témoins examinés, etc., afin que la justice procède, etc.

Le grand jury a trouvé la prison en bon ordre. Il recommande de faire sortir au grand air, dans la cour de la prison, les prisonniers qui n'ont pas encore subi leur procès.

Le grand jury regrette qu'une ville populeuse et florissante comme Montréal, n'ait pas de MANOIR D'INDUSTRIE et recommande l'établissement d'une telle maison, etc., etc.

Notre digne maire, J. E. Mills, écrivain, vient d'adresser une lettre au président de l'association des pompiers de Montréal dans laquelle il lui offre la magnifique donation de £150 pour aider la caisse de secours qu'ils viennent de former pour secourir les pompiers qui seraient blessés ou éprouveraient quelques accidents dans l'exécution de leurs devoirs et pour secourir les veuves et enfants, en cas de mort. L'association voté des remerciements.

Il se fait en ce moment en cette ville, dans la salle au dessus du magasin de MM. Chalmers, libraires, grande rue St. Jacques, une exposition de tableaux bien digne d'être visitée et qui fait également honneur et à la ville et aux artistes.

Un écrivain Américain dit quelque part que les Etats-Unis sont bornés au nord par l'aurore boréale, à l'est par le soleil levant, à l'ouest par l'horizon et au sud par aussi loin qu'il leur plaira d'aller!

Demain soir le 20, le Dr. Sutherland donne, dans la salle de l'association d'histoire naturelle, petite rue St. Jacques, une lecture sur la magnétisme électrique. Le sujet est plein d'actualité et d'intérêt, le lecteur possède une haute réputation de savoir et de science. La salle devrai être remplie. — Entrée gratuite.

Les journaux de New-York mentionnent que durant les derniers deux mois, la somme dépensée en Irlande par les ouvriers irlandais, pour secourir leurs frères, s'élève au chiffre énorme de \$175,000 !! et pour l'année 1846 à \$808,000 !! Honneur aux nobles et généreux de la verte Erin!

Les nouvelles des Provinces d'en bas annoncent que la Législature de la Nouvelle Ecosse est convoquée pour la décade des affaires pour le 21 janvier. Celle du Prince Edouard le 26. Celle du Nouveau Brunswick le 28.

Nous voyons dans les journaux Anglais que le successeur de Lord Egin à la Jamaïque, Sir Charles Grey, est arrivé dans cette Ile, et que le Capitaine Higginson, le ci-devant Secrétaire de Lord Metcalfe, est déjà rendu à son gouvernement d'Anguilla et qu'il y a convoqué la Législature.

SUICIDE.— La Gazette d'Hamilton rapporte qu'un M. Downing, trésorier du bureau de police, s'est suicidé la semaine dernière en se coupant la gorge avec un rasoir. Il venait de sortir pour aller dans sa cour lorsque sa fille Paperqui étendu par terre et sanglant dans son sang. Malgré les soins des médecins, il mourut une demi-heure après. On a trouvé dans sa poche d'habitude une lettre adressée à sa femme qui commençait par ces mots : « demain tu seras dans la peine, et moi dans la misère. » — (Minerva.)

FOLIE DÉPLORABLE.— Un correspondant d'Yanachie, nous apprend qu'une femme Baïs, de St. Basile, diocèse des Trois-Rivières, s'est suicidée la semaine dernière, sous l'influence d'une alienation mentale. Après une attaque de fièvre qu'elle avait eu, elle fut cette infortunée (c'est sans doute de chez elle, et c'est réfugiée dans une maison abandonnée, ou on la trouva le lendemain à deux milles de fond et d'ambition. Après cette tentative, elle chercha à se couper le cou avec un rasoir, et se fit des incisions assez graves qu'elle en mourut quelques jours après. Cette malheureuse était une pauvre femme qui faisait profession de soigner les malades. Elle était mère de 3 enfants dont deux sont morts quelques jours avant qu'elle se soit ôtée la vie. — (Minerva.)

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS.— Les Etats-Unis possèdent, en ce moment, un peu plus de 5,000 milles de chemins de fer dont 500 milles dépendent d'établissements particuliers et 4,500 servent au transport public des voyageurs et des marchandises.

UN TOUR DE YANKEE. — Voici l'un des meilleurs *tricks* de yankee que nous connaissons : Le capitaine d'un brick américain, parti de Boston, entre dans le port de la Havane, Assis-tôt son arrivée, il envoie à bord d'un navire qui chargeait des marchandises, demander un bonnet de la meilleure qualité de cette marchandise; il en avait besoin immédiatement pour la consommation de son équipage, disant-il, mais il était dans l'attente d'en mettre un sur sa tête en compagnie à son bord, sous parole de jour, et d'empêcher de faire la restitution du bonnet qu'il empruntait. Ces sortes de services se rendent souvent de navire à navire; notre capitaine vit donc accueilli par sa demande sans la moindre difficulté; mais il ne s'en tint pas là; il présenta semblable requête à tous les navires du port, qui tous s'exécutèrent avec la meilleure grâce du monde. Il fit ainsi provision, à bon marché, d'une douzaine de bonnets de première qualité, puis, il prit un changement de sucre et de café, et revint à Boston. Il raconte aujourd'hui le fait, lui-même, en se frottant les mains.

CHIFFRE DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS A NEW-YORK, EN 1846.— Les importations se sont élevées à New-York, dans le cours de l'année 1846 à \$ 70,239,811 Et les exportations à..... 36,423,762

Le mouvement total a donc été de \$ 106,663,573 En 1845 il n'avait été que de... 102,224,061

Avantage au profit de 1846... \$ 4,439,512 Les importations ont dépassé de \$937,412 celles de 1846, et les exportations se sont accrues de \$3,532,100, dont \$1,499,207, dans le mois de décembre. \$1,315,518 en novembre, et \$717,375 seulement pour les dix premiers mois de l'année.

Nous ne connaissons pas le chiffre des exportations destinées à la France, mais nous voyons que sa part, dans les importations, s'élève à \$2,899,950 pour les cinq derniers mois, ce qui forme un peu plus du huitième de \$17,226,266, chiffre total des importations dans ces cinq derniers mois. L'Angleterre figure, pendant la même période, pour \$9,859,545, c'est-à-dire, pour beaucoup plus de la moitié du chiffre total, et pour quatre fois autant que la France.

UN VOTE LIBÉRAL.— La Convention constitutionnelle de l'Illinois a décidé, à l'énorme majorité de 61 voix contre 31, que tous les étrangers résidents dans l'Etat auraient droit de vote même sans prêter serment de fidélité aux Etats-Unis. Il y a loin de là aux mesures que préconisent les natifs.

INONDATIONS DANS L'OUEST.— Des inondations considérables viennent d'avoir lieu dans l'état de l'Ohio, et ont causé des pertes assez importantes. Ces inondations ont été occasionnées par le débordement des rivières Mad et Miami. La rivière Miami a débordé un peu au-dessus de la ville de Dayton et immédiatement la ville et les campagnes environnantes ont été submergées. D'autres villes aussi, Alexandria, Columbus, Eaton, Mansburg, Little York, ont été envahies par les eaux. Les campagnes présentent l'aspect d'un vaste lac. Les communications ont été partout interrompues, les ponts, les objets d'art, les aqueducs ont été emportés par la violence des flots. Beaucoup de bétail a péri.

UNE FAMILLE PATRIARCALE.— Il existe, à Plainfield, New-Jersey, une famille dont la parenté tant ascendante que collatérale est véritablement extraordinaire. Cette parenté se compose : D'un arrière grand-père, d'une arrière grand-mère, de deux grand-pères de deux grand-mères, trois pères et mères, deux beaux-pères et deux belles-mères, cinq petits-enfants, un grand oncle, un petit neveu, un beau fils, une belle fille, trois frères, deux sœurs, cinq beaux frères, trois oncles, quatre neveux et une mère, en tout quarante-quatre.

UN GRAND FONCTIONNAIRE AU TÉLÉGRAPHE FÉDÉRAL.— Notre confrère, le *Commercial Advertiser*, raconte une amusante histoire. Un homme qui a été, dit-il, un des fonctionnaires les plus élevés du gouvernement des Etats-Unis et de l'état de New-York, et qu'on a surnommé anglais-allemand l'est facile de reconnaître pour un des derniers gouverneurs de l'Empire State, s'est rendu l'autre jour au bureau du télégraphe électrique en disant qu'il désirait transmettre immédiatement une dépêche importante à Washington, et il tendit une missive cachetée au directeur du télégraphe qui en rompit le cachet. — Que faites-vous, s'écria l'ex-gouverneur indigné ! Vous ouvrez ma lettre ! — Et comment voulez-vous que j'en transmette le contenu par le télégraphe ? — En expédiant une lettre intacte par votre machine, padieu ! L'employé chercha à être compréhensible en racontant l'ex-gouverneur de l'état de New-York que le télégraphe transmettait du fluide et non des lettres. — Le journal le *Sun* a bien reçu l'autre jour le message tout entier du gouverneur Young, répliqua l'ex-sénateur qui sortit en grognant et fut peu convaincu. Ce brave homme est de la trempe de la bonne femme devant les fenêtres de laquelle passent les fils du télégraphe, et qui dit à son mari : — Voilà six heures que je tiens mes yeux fixés sur ces maudits fils sans avoir vu passer une seule lettre. — Il doit avoir aussi quelque parenté spirituelle avec la jeune femme de New-York à laquelle ses amis demandaient un jour, ce qu'elle faisait des lettres anonymes qui lui étaient adressées et qui répondait : — Les lettres anonymes je les renvoie de suite à ceux qui me les écrivent. — (Cour. des E.-U.)

UNE JUSTICE EXPÉRIMENTALE.— Il y a quelques jours un nègre de De Soto, (Mississippi), tenta d'attenter à la pudeur de la femme du fils de son maître. Mais craignant que ses cris n'attristassent les voisins, il la frappa violemment sur la tête avec un bâton et s'enfuit. Cette malheureuse, grièvement blessée, se traîna, néanmoins jusqu'à l'endroit où se trouvait son mari, qui put la secourir au moment où elle perdit connaissance. Le nègre fut poursuivi, pris, traduit devant un jury qui le condamna, et le lendemain même il était pendu.

La victime de ce misérable s'est vue contrainte à garder le lit par suite des mauvais traitements qu'elle avait endurés.

CONGRÈS.— Le bill pour augmenter de dix régiments l'armée régulière est adopté par 165 contre 46. Plusieurs amendements sont ensuite proposés et adoptés; le plus important est celui de M. Boyd qui a pour objet de pourvoir au licenciement des officiers et des soldats à la fin de la guerre. Le bill ainsi amendé est adopté de nouveau par 171, voix contre 34.

La chambre se constitue en comité général et discute le bill relatif à l'établissement d'un gouvernement territorial dans l'Oregon.

Le comité des votes et moyens présente son rapport sur le bill des appropriations civiles et diplomatiques et sur un bill autorisant un emprunt et à d'autres fins. La chambre s'ajourne.

MEXIQUE. NOUVELLES DE L'ARMÉE.— Des avis de Mexico reçus à Tampico par la voie de Vera Cruz, annoncent que le congrès mexicain s'est prononcé sur la question des négociations; ainsi que l'on pouvait s'y attendre il a déclaré que l'on ne devait pas songer à traiter, ni même à parler de la paix, tant que le territoire de la république n'aurait pu être complètement évacué et que les navires américains ne seraient pas retirés des côtes du Mexique.

On peut donc dire que la guerre recommence aujourd'hui, sans que rien désormais permette d'en pressager le terme. Tout au contraire les nouvelles du théâtre des opérations font craindre dans un prochain avenir des événements qui amèneraient une recrudescence d'animosité de part et d'autre, et donneraient aux hostilités un caractère d'activité et d'énergie qu'elles n'ont pas encore eu jusqu'ici.

Ces nouvelles ont été apportées par le *Virginia* qui, en venant de Tampico, a touché à Brazos Santiago. Il paraîtrait que le 16 décembre est arrivé à Monterey un exprès du général Worth. Cette officier avait appris par ses éclaireurs que Santa Anna avait quitté San Luis de Potosi, et n'était plus qu'à trois jours de marche de Saltillo, sur lequel il s'avancit à

la tête de 15 ou 20 mille hommes. Le général Worth qui n'en a pas plus de 15 à 1800, envoyait en conséquence demander des renforts au général Taylor; mais celui-ci était parti la veille avec son état-major pour Victoria afin d'aller rejoindre les troupes qui avaient été dirigées, deux jours auparavant, sur cette ville. En l'absence du commandant-en-chef, le général Butler, demeuré à Monterey, expédia aussitôt des dépêches aux généraux Marshall, à Camargo, et Patterson, à Matamoros, pour qu'ils fissent remonter immédiatement vers Monterey toutes les forces dont ils pourraient disposer. L'exprès arriva à Matamoros le lendemain même du jour où le général Patterson s'était mis en marche pour Victoria, mais il parvint à le rejoindre, et le général Patterson revint aussitôt sur ses pas.

CONFIRMATION DES NOUVELLES INQUIÉTANTES.— SANTA-ANNA PRÈS DE SALTILLO.— PROBABLEMENT D'UNE BATAILLE DÉSESPÉRÉE. — *Washington*, 12 janvier, 10h. du soir.

Le steamer des E.-U. *Edith* est arrivée à la Nouvelle-Orléans; il a quitté Brazos-Santiago le 30 novembre, et a apporté la confirmation de l'approche de Santa-Anna sur Saltillo avec des forces considérables que l'on porte jusqu'à 30,000 hommes. Le général Taylor n'était qu'à 6 ou 8 milles dans sa marche sur Victoria, quand l'astafette a quitté Monterey. Les troupes des généraux Twiggs et Quitman n'étaient en avance que de douze milles; des ordres ont été donnés immédiatement à toute la division de revenir sur ses pas et de se diriger sur Saltillo. Le général Butler avait déjà réuni toutes les forces dont il pouvait disposer pour aller rejoindre le général Worth. Le général Lane était également parti pour Saltillo le 20 décembre. Le matin suivant, le général Marshall a pris la même destination avec le reste des troupes. A l'exception du commandement de Hunter et de Swartout, toute la garnison de Camargo se hâta aussi de gagner Saltillo. L'alarme avait été donnée dès avant que les mouvements de Santa-Anna fussent positivement connus, et le général Wool n'était qu'à 19 milles de Saltillo aux dernières nouvelles. On supposait qu'il arriverait en temps utile pour repousser l'ennemi.

Le bruit avait couru, mais sans crédit, que Santa-Anna avait jeté 17,000 hommes entre les généraux Worth et Taylor. On pensait généralement qu'une bataille avait dû être livrée le 25 décembre, mais que les renforts sus-mencionnés étaient arrivés à Saltillo avant cette époque. Dans ce cas, les généraux Taylor et Worth avaient sous leurs ordres 7,000 hommes, à l'aide desquels l'armée mexicaine a dû être repoussée. Toute la vallée du Rio-Grande était en fermentation; on retournait à Camargo, à Matamoros et sur les autres points, une attaque des *rancheros*, commandés par Canales, auquel on attribuait 2,000 hommes.— Appel a été fait aux citoyens, à Matamoros et à Brazos de s'enrôler pour le suivre.

Le général Scott est arrivé, le 28 décembre, à Brazos, et s'est mis en route pour l'embouchure du Rio-Grande; le jour suivant, il attendait quelques chevaux pour se diriger sur Camargo.

Un exprès, pensait-on, avait été envoyé au général Patterson, pour contremander sa marche sur Victoria.

Une lettre du *Picayune* donne les détails les plus circonstanciés, et ne laisse plus planer le moindre doute sur les faits que nous venons de rapporter. Cette lettre est datée de Tampico, le 23 décembre. Elle confirme la nouvelle du refus fait par le Congrès mexicain de cesser les hostilités avant le retrait des troupes et de Pesedra.

Il a, de plus, décidé qu'il n'accepterait aucune intervention européenne, quelle qu'elle fût, qui aurait la paix pour objet.

CORRESPONDANCE.

M. M. Pire. Trois-Pistoles reçue remise.
G. B. Côté du Lac. Nous faisons droit à votre lettre.
H. F. Vaudreuil. Reçu remise.
J. B. Rivetown. Votre lettre est parvenue.
A. M. Cacouna. Les journaux sont expédiés avec une quittance.

Naissances.

A Soré, le 13 du courant, la dame de M. H. S. Griffin, a mis au monde une fille.
A Berthier, le 14, la dame de Dr. Moll, a mis au monde une fille.

Décès.

Décédé à 51 du soir, à l'Hospice St. Joseph, Messire Pierre René J. J. J., à l'âge de 83 ans 1 mois. Il était le doyen de prêtre du clergé canadien, ayant été ordonné le 21 mars 1787.
Au Cap-Saint-Jacques, le 10 janvier au soir, Dame Angélique Bertrand, âgée de 66 ans, épouse de M. Pierre Pagé, ancien pilote. Cette Dame laisse pour déplorer sa perte, un époux et six enfants élevés dans la crainte de Dieu, et un seul regrette d'un grand nombre de parents et d'amis.
A Sandwich, le 11-c, le 1er janvier après une longue maladie, Joseph Prevener, écrivain, âgé d'environ 50 ans. M. Prevener était natif de Nicolet, et après avoir résidé quelque temps aux Trois-Rivières comme marchand, il émigra à Sandwich où il se fixa vers l'année 1819. Il fut par son industrie et une conduite régulière se créer une honnête aisance et beaucoup d'influence parmi ses compatriotes, qui sont établis en grand nombre dans cette partie du pays.
A Québec, le 10 du courant, après une longue et douloureuse maladie, Dame Angélique Bourbeau épouse de M. Jean-Baptiste Drapeau, ci-devant mesureur-de-bois. Ses bonnes qualités lui avaient attiré l'estime et de tous ceux qui la connaissaient. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et quatre enfants ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

BUREAU DE MEDECINE DE MONTREAL.

La prochaine séance Trimestrielle aura lieu au Palais de Justice, MARDI le DEUXIEME jour de FEVRIER prochain, à UNE heure de l'Après-Midi.
S. C. SEWELL, M. D.
Secr. laire.
19 janv. 1847.

UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE

EN aide au Fonds de l'HOSPICE DE LA MATERNITÉ, aura lieu à l'Hotel D'ONEGANA, JEUDI, le 11 FEVRIER PROCHAIN, A 8 HEURES P. M.

SOUS LE PATRONAGE DE MESSIEURS DEBLEURY, WETHERALL, ROBERTSON.

Les Quadrilles commenceront à 9 heures. Deux BANDA de Musique ont été engagés pour la Soirée.

Les Billets seront prêts à être livrés le 20 du courant, chez MM. Armour & Ramsay, MM. Chalmers, M. A. Sarago & Cie, et MM. Lyman & Cie.—19 janv.

Monument à la Mémoire

LORD METCALFE.

EN conformité au sentiment et au désir manifesté et exprimé unanimement à une Assemblée préliminaire, tenue en cette Cité le 29 du mois dernier, afin de prendre en considération l'exécution du Monument public à la mémoire de ce grand et excellent homme, feu Lord METCALFE, les Soussignés conviennent par les présentes une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de ses AMIS et ADMIRATEURS, à l'Hotel DALEY LUNDI, le PREMIER FEVRIER, à UNE heure P. M., afin de prendre des arrangements définitifs pour mettre à exécution le projet soulevé en question.

P. M'GILL, GEORGE MOFFATT, HENRY SHERWOOD, JOHN MOISON, W. C. MEREDITH, Dr LACHLAN, ROBT. ABRAHAM.

19 Janv.—15.25.23.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabro et Cie.

BOUILLY, Contes à ma fille 1 vol. in. 12 figures
Do Conseils à ma fille 1 vol. in. 12 figures
Do Les Jeunes Filles 1 vol. in. 12 figures
Do Encouragements de la jeunesse 1 vol. in. 80
SAUGEROTTI, avant d'entrer dans le monde 1 vol. in. 80
Les Récits du maître d'école, suivis de M. Bonhomme, ou l'Adolescent conduit à la vertu, au savoir et à l'industrie &c. &c. 1 vol. in. 12 figures.
L'honnête homme, lectures pour la jeunesse &c., &c. 1 vol. in. 12 figures.
BOUILLY, les notes de famille 2 vol. in. 12 figures
Do Les jeunes Femmes, 2 vols. in. 12 figures
Application de la géographie à l'histoire ou étude géométrique de géographie et d'histoire générales comparées par Edouard Braconnier 2 vol. in. 12.
Rue St. Vincent No. 3
19 janv. 1847.

MANUEL DE LA TEMPERANCE, APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR M. QUINQUOY.

A VENDRE. A l'événement de MONTREAL, Rue St. Denis. Le Dr. CÔTÉ, Drogiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis. Et chez Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.
1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.
15 janv.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de St. Laurent et de l'Atlantique sont par les présentes avertis et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques en cette ville, le second instalment de Quatre Lièras seize centes courants, par action, le ou avant le QUATRE Février prochain.

Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire et Trésorier.
8 janvier, 1847.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE, PAR MESSIRE LÉON GINGRAS, DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montreal Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & Cie. et chez MM. CHAPLEAU & LAMOTHE, Libraires.
G. N. GOSSELIN, Agent.
Montreal, 15 janvier, 1847. 1 s. 6s.

SOCIÉTÉ DISSOUTE.

AVIS est par le présent donné que la société existante sous le nom et raison de Bellevue et Terroux marchands à Montréal a été dissoute le 1er déc. dernier par le consentement mutuel des deux associés soussignés. L. J. BÉLIVEAU seul, est autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.
LOUIS J. BELIVEAU, ROBERT TERROUX.
15 janv. 1847.

L. J. B. prend occasion d'avertir ses amis et le public qu'il continuera les affaires à la même place et qu'il s'efforcera de mériter l'encouragement de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique.

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné, qu'à la SECONDE ASSEMBLÉE, aura lieu à l'Hôtel D'ONEGANA LUNDI SOIR, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER prochain.
HENRY CHAPMAN, Secrétaire Honoré.
15 janvier.



AVIS AUX AUBERGISTES DANS LA CITÉ ET BANLIEU DE MONTRÉAL.

AVIS est donné par ces présentes, qu'une Session Spéciale de la Paix sera tenue par les Juges de la Paix, conformément aux Provisions de l'Ordonnance 2e, Victoria, chap. 14 au Palais de Justice, MERCREDI le VINGT JANVIER courant, pour délibérer sur le nombre de Certificats à être accordés pour obtenir des LICENCES d'AUBERGISTES, dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur de quiles dits Certificats seront accordés.

CHÉMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE semi-annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 18 janvier courant, auquel tous en état des affaires de la Compagnie sera admis à l'Assemblée et un comité de Direction sera nommé pour l'année courante.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHÉMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 21 et 1846.

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital souscrit par la Compagnie du chemin de St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu au Bureau de la Cité de Montréal, MERCREDI le 30e jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux fins d'élire TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffatt A. N. Morin et John Tarrant.

REVUE CANADIENNE. ATTELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE. L'Établissement de la Revue Canadienne a pour but de publier une revue mensuelle qui sera le complément de la Revue Française et de la Revue Américaine.

ABUJN LITTEAIRE ET MUSICAL. REVUE CANADIENNE. DE LA VENTE A CE BUREAU. COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846. L'ÉCRITURE.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Août 1846. £10,603 1 5

DILIGENCE ENTRE Montréal et Québec. TRAJET EN DEUX JOURS. Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

TRAJET EN DEUX JOURS. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honorent de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin.

W. ROBINSON, Propriétaire, T. & T. LECOMTE, Agent, S. & C. HUGHES, Propriétaires, MICHEL GAUVIN, Agent, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOULIN, Agent.

F. GARLISLE, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL. FABRICANT de Cadres de Mirrors et de gravures, monte et vitre les Cartes Géographiques, relie les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc.

À VENDRE ou À LOUER. UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bâtie de Maison, Grange et autres bâtiments.

À VENDRE de gré à gré. UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière.

AVIS. Le Soussigné ayant lue l'Étage inférieur du No 1741 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Éclairage, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES, Qui peuvent être offerts comme Cadres de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des Chefs de famille et des jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Pendants d'oreilles, Épinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Pendules dans le dernier goût, Argenterie, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme étrennes.

TRAITÉ sur les Lois Civiles DU BAS-CANADA. Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. B. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent. M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, qu'onques portes plus à l'ouest que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'il est en possession des patrons les plus récents et approuvés par le mode.

PELLETTERIES. Le Soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletteries, consistant en Maître naturelle, Ecuriel, Bonard, Pastor, Neutrin, Vison, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des zoutiers de Chevreuil de Lorette et des Raquettes.

BOULANGERIE A LOUER. UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues St. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. RICHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie. Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL D'ORANGE. Les Soussignés venant d'enrichir l'établissement, ci-dessus, ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et varié de MÉDICINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr ROSENSTEIN praticien Homéopathe, de Montréal.

UN grand nombre de célèbres MACHINES LITHOGRAPHIQUES de SHERWOOD. Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes les Soussignés étant déterminés à ne rien négliger de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui y voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique. N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

PENSION. DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accommodement possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 21 nov. 1846.

Terre à Vendre A LA COTE DES NEIGES. Le soussigné offre en vente, une TERRE avanta geusement située à la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, d'une arpent et demi de front sur le chemin du Roi, sur seize arpents de profondeur. Cete terre incontestablement sera donnée à l'acquiesceur. Cete magnifique terre avoisine le nouveau Cimetière de Trafalgar et les propriétés de A. Ross, Leulier, et J. B. SMITH, Etc., et offre aux familles une excellente occasion d'acquiesce une résidence agréable à la campagne, à un mille et demi de distance de la ville. S'adresser à SERAPHIN BEAUTRON dit MAJOR, Tisserand à St. Laurent. Montréal, 5 Jan. 1847.

PER LAIRVALE, Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE ST. THÉRÈSE. Au près des batisses de Mr. Desbarats. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

BAPTISTE GARANT. Agé de 16 ans, (avec des cheveux bruns.) DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORDONNÉS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généralement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées. Bureau de l'Aurore des Canadas. Montréal 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C. LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informant le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente. DESRIVIÈRES & DEMPSEY, No. 23, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles à vapeur, Victory, Fairbank, Tug et de l'étoffe, et les célèbres Poèles de cuisine à pétrole de Buick, poèles de salon à grille, Panel box Norway Stoves, les compagnons d'Hyver, poèles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentes de Buick et les poèles Air tight de Tr. y, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus à l'essai pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poèles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sont en ce genre sur le marché. Ces poèles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe de l'Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'usage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, aménagements ou bureaux etc., sont supérieurs de construction, plus sûrs, à la fois, l'élégance, la beauté de leur fini, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc. L. P. BOIVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul, No. 50. VIENT de recevoir 2 caisses d'EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qui offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 Octobre 1846.

FORONBAUD, FAYENCE ET VERRERIES. 12000 Paniers et Bourcaux contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'emporté originairement ou récompensé par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR REÇUES de Londres et de Genève, supérieures en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Famille d'Orléans en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

À VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS. 15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keupa, 40 Balles Boucheons, 50 Quartis Vinaigre, 100 Caisses Chandelles de Pamoulin et Supermaçeli. DESRIVIÈRES & DEMPSEY.

UN MEDECIN étant devenu acquiesceur de toutes les créances dues à la FAMILLE DE NOËL, CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite famille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il a pu en ce moment d'Europe, forme la collection la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.



NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRÈRE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (L'ancien magasin de l'Anglais.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, P. F. Lion, le Calédonais, l'Écosmois et le Jamaïcain, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'autonomie, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions, Cashmere et mousses de laine du dernier goût, Soie caracaté et autres descriptions, Draps plints et castors, différents couleurs D'eskin et Cashmir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Étoffes à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertures et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 15 septembre.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hinks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, J. H. H. Atton, Jacob De Witt, John Tully, Joseph Bourret, Danasey Masson, P. Beaubien, J. S. G. Grier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. À VENDRE au magasin de Marché à Paris, 1000 verges de TAPIS FLEURIS, de différents patrons, pour Chaudière, Passage et Étable, ainsi que pour tables, planches, etc., et autres Toiles de Soie Caré pour différents usages; Toiles pour Chapeaux, Cds pois et Mantoux, etc. J. P. Leprohon, Avocat, A ÉTABLI SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

SOURCES DE ST. LEON. LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARRIS & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LAURE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

À LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages, avec un grand jardin, située dans le village de Nicolet, avec cave, hangar, écurie, jardin et autres dépendances. Cete place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. L. S. BEAUCHEMIN. 23 octobre.

UN MEDECIN Muni de bonnes recommandations et qui serait marié trouvant un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard. Il lui faudrait venir immédiatement. STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE